Réunion de rentrée du mardi 22 septembre

Ordre du jour :

- •Présentation de l'équipe pédagogique et des partenaires de l'école.
- •Effectifs de l'école
- •Horaires et fonctionnement de l'école
- ·Les élections des représentants des parents d'élèves
- •L'association USEP de l'école
- Activités Pédagogiques Complémentaires
- •Les projets 2015/2016
- Informations diverses

1/ présentation de l'équipe

Classe des TPS/PS/MS/GS : Arcélie GIRARDEAU et Lusila AÏT TOUATI

Classe des GS/CP : Virginie METAIS et Christine D'HERBOMÉ

<u>Classe des CE1/CE2</u> : Florence FRANCOIS Classe des CE2/CM1 : Anaïk MAZERY

Classe des CM1/CM2 : Laure BESSAGUET / Blandine DUFOUR (décharge de direction le jeudi)

Enseignante remplaçante rattachée à l'école : Emilie RIOUX

<u>Personnel périscolaire</u>: Anne DUPONT, Marie Jo CHAIGNEAU, Lusila AÏT TOUATI, Charlotte MANZINI et Stéphanie MARCHETEAU, Isabelle METAIS

<u>Personnel cantine</u>: Lusila AÏT TOUATI, Christine d'HERBOMMÉE, Isabelle METAIS et Pascale COINDRE, Gaëlle GRELLIER

APE : Mme FAIVRE présidente de l'APE (intervention et présentation)

Présentation du RASED (réseau d'aide spécialisé pour les enfants en difficulté)

- <u>maître E : Patrice MILLET</u> pour l'élève qui manifeste des difficultés à comprendre et à apprendre, qui nécessite une prise en charge spécialisée dans les domaines de la conceptualisation, de l'abstraction, du raisonnement logique, des opérations cognitives.

Pour l'élève qui a besoin de restaurer le désir d'apprendre et valoriser l'estime de soi.

Pas de maître G

Psychologue scolaire : Danièle GIMENO

10, allée Gutenberg 79 200 PARTHENAY *Tél* : 05 49 64 02 03.

Il y a une permanence téléphonique tous les lundis entre 9h et 11h.

Répondeur : ne pas hésiter à laisser ses coordonnées car elle rappelle systématiquement.

Son intervention peut concerner des troubles scolaires, comportementaux, des difficultés familiales et/ou éducative. Elle assure le suivi psychologique, les entretiens avec les enfants concernés, leurs parents, leurs enseignants, ou oriente les familles vers les structures extérieures.

Danièle GIMENO peut apporter des réponses à des questions auxquelles vous n'avez pas de réponse et qui vous gênent au quotidien. Vous pouvez la contacter sans passer par l'école.



2/ Effectifs de l'école

	TPS	PS	MS	GS	СР	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL (par classe)
Arcélie	1	2	14	6						23
Virginie				6	16					22
Florence						12	10			22
Anaïk							12	11		23
Laure + Blandine								7	13	20
TOTAL (par niveau)	1	2	14	12	16	12	22	18	13	110

110 élèves présents actuellement.

3/ Horaires et fonctionnement de l'école

Groupe 1 : cycle 1 et cycle 2

	Périscolaire	Ecole	Pause méridienne	Péri-éducatif	Ecole	Péri-éducatif	Périscolaire
Lundi	7h15-8h45	8h45-12h	12h-13h30	13h30-14h15	14h15-16h15		16h15-18h30
				APC *			
Mardi	7h15-8h45	8h45-12h	12h-13h30	13h30-14h15	14h15-16h15		16h15-18h30
				APC *			
Mercredi			11h45-12h30 : Garderie				
	7h15-8h45	8h45-		11h45-17h : Accueil de loisirs			17h-18h30 :
Jeudi	7h15-8h45	8h45-12h	12h-13h30	13h30-15h30		15h30-16h15	16h15-18h30
Vendred	7h15-8h45	8h45-12h	12-13h30	13h30-15h30		15h30-16h15	16h15-18h30

Groupe 2 : cycle 3

	Périscolaire	Ecole	Pause méridienne	Péri-éducatif	Ecole	Péri-éducatif	Périscolaire		
Lundi	7h15-8h45	8h45-12h	12h-13h30	13h30-15h30		15h30-16h15	16h15-18h30		
Mardi	7h15-8h45	8h45-12h	12h-13h30	13h30-15h30		15h30-16h15	16h15-18h30		
Mercredi			11h45-12h30 : Garderie						
	7h15-8h45	8h45-		11h45-17h : Accueil de loisirs 17h-18h30 :					
Jeudi	7h15-8h45	8h45-12h	12h-13h30	13h30-14h15 14h15-16h15		16h15-18h30			
				APC *					
Vendredi	7h15-8h45	8h45-12h	12-13h30	13h30-15h30 14		h15-16h15	16h15-18h30		
				APC *					

Pour tous les élèves

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Accueil: 8h35, début de la classe: 8h45, sortie: 12h00

Les mercredis

Accueil: 8h35, début de la classe: 8h45, sortie: 11h45

Pour les élèves des classes de PS/MS/GS, GS/CP et CE1/CE2

Les lundis et mardis après-midi

Accueil: 14h05, début de la classe: 14h15, sortie: 16h15

Les jeudis et vendredis après-midi

Accueil: 13h20, début de la classe: 13h30, sortie: 15h30

Pour les élèves des classes deCE2/CM1 et CM1/CM2

Les lundis et mardis après-midi

Accueil: 13h20, début de la classe: 13h30, sortie: 15h30

Les jeudis et vendredis après-midi

Accueil: 14h05, début de la classe: 14h15, sortie: 16h15

4/ Elections des représentants des parents d'élèves

Elles auront lieu le vendredi 9 octobre 2014

Dépôt des listes de candidature : avant le 28 septembre 2015 à minuit.

Envoi des bulletins de vote se fera au plus tard le 2 octobre

Chaque parent est électeur sauf si l'autorité parentale lui a été retirée.

Si les parents sont séparés, il est nécessaire d'avoir l'adresse des deux parents pour envoi du matériel de vote, infos sur l'école (réunions), évaluations...

Bulletins de vote : on vote pour la liste entière (nom rayé = vote nul)

Rôle d'un représentant : présent au conseil d'école une fois par trimestre :

- vote le règlement intérieur
- transmettre aux autres membres du conseil d'école les questions des autres parents
- délibère sur les questions concernant le fonctionnement matériel de l'école et financier, l'aménagement du tps scolaire, les horaires, les projets...



5/ ASSOCIATION USEP DE L'ECOLE

Une cotisation à l'association USEP de l'école est demandée aux familles. Elle permet de compléter l'aide financière de l'APE et de la Communauté de Communes, ce qui nous permet de financer l'ensemble de nos projets sur l'année.

- présentation du bilan de l'exercice de l'année 2014/2015

RECETTES		DEPENSES	
Subvention APE	3 342,00	Fichiers de maths CE1	122,58
Subvention CCPG	3 045,00		
Vente de Noël et des photos	2 222,50	Photographe	1250,68
Cotisation des familles à		Affiliation USEP (4 classes)	821,65
l'association USEP	1 281,00	, , ,	
Vente des DVD	275,94	DVD vierges	34,90
		Sorties pédagogiques (5	
		classes : car + entrées)	5 558,11
		Dont 2 875,72 transport	
		Projet Jardin	178 ,54
		Projet peinture	279,44
		Divers (recettes, gouters, petit matériel, etc.)	501,36
		Abonnements divers	26,00
		Spectacles Maternelle	311,60
TOTAL	10 166,44	TOTAL	9 084,86

BENEFICE: 10 166,44 - 9 084,86 = + 1 081,58 euros sur l'année 2014/2015 L'école comptait 126 élèves l'année dernière: l'association USEP a versé pour chacun d'entre eux environ 72 euros.

La cotisation à cette association s'élève à :

- -15 euros par enfant
- 22 euros pour deux enfants
- 27 euros pour trois enfants

Cette cotisation n'est pas obligatoire mais permet de financer les projets de l'année.

6/ Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)

Elles ont débutées la semaine du 14 septembre. Elle aura lieu tous les lundis et mardis de 13h30 à 14h pour les élèves des classes de maternelle, GS/CP et

CE1/CE2.

Elle aura lieu tous les jeudis et vendredis de 13h30 à 14h pour les élèves des classes CE2/CM1 et de CM1/CM2.

	Périscolaire	Ecole	Pause méridienne	Péri-éducatif	Ecole	Péri-éducatif	Périscolaire	
Lundi	7h15-8h45	8h45-12h	12h-13h30	13h30-14h15	14h15-16h15		16h15-18h30	
				APC *				
Mardi	7h15-8h45	8h45-12h	12h-13h30	13h30-14h15	14h15-16h15		16h15-18h30	
				APC *				
Mercredi			11h45-12h30 : Garderie					
	7h15-8h45	8h45-		11h45-17h : Accueil c	11h45-17h : Accueil de loisirs			
Jeudi	7h15-8h45	8h45-12h	12h-13h30	13h30-15h30 15h30		15h30-16h15	16h15-18h30	
Vendred	7h15-8h45	8h45-12h	12-13h30	13h30-15h30 15h30-16		15h30-16h15	16h15-18h30	

	Périscolair e	Ecole	Pause méridienne	Péri-éducatif	Ecole	Péri-éducatif	Périscolaire		
Lundi	7h15-8h45	8h45-12h	12h-13h30	13h30-15h30		15h30-16h15	16h15-18h30		
Mardi	7h15-8h45	8h45-12h	12h-13h30	13h30-15h30		15h30-16h15	16h15-18h30		
Mercredi			11	11h45-12h30 : Garderie					
	7h15-8h45	8h45-		11h45-17h : Accueil de loisirs 17h-18h30 :					
Jeudi	7h15-8h45	8h45-12h	12h-13h30	13h30-14h15 14h15-16h15		n15-16h15	16h15-18h30		
				APC *					
Vendredi	7h15-8h45	8h45-12h	12-13h30	13h30-15h30 14		n15-16h15	16h15-18h30		
				APC *					

Ce dispositif a été mis en place dans le but de répondre aux besoins spécifiques des élèves et à leur progression personnelle mais aussi de leur permettre d'avoir accès à des activités variées sur des temps en petits groupes (théâtre, initiation à l'espagnol, défis scientifiques,). Les dispositifs et publics retenus évolueront au cours de l'année scolaire.

Nous vous aviserons de la participation de votre enfant par le biais du cahier de liaison dans lequel se trouve un document à remplir sollicitant votre accord.

7/ Projets

- <u>USEP</u> : l'école est affilé à l'USEP les classes, exceptée celle de Mme Girardeau, feront des rencontres sportives avec d'autres écoles
- <u>projet « Agir sur le climats scolaire »</u> : l'école s'est inscrite dans ce projet et l'équipe enseignante est actuellement en train de réfléchir aux différents axes de ce projet (la continuité pédagogique et la prévention des violences et gestion de crise)
- <u>piscine</u>: Les élèves des classes de Mmes Métais et François iront à la piscine les lundis du 25 janvier au 4 avril 20016 de 14h40 à 15h20 ainsi que les GS de Mme Girardeau
- gympetits : Les élèves de la classe de Mme Girardeau et les GS de la classe de Mme Métais participeront cette année encore à la gympetits
- autres projets qui arriveront en cours d'année et dont vous serez informés lors des réunions de classe

8/ Informations diverses

Maladies et Médicaments :

Si un enfant est malade, il est préférable de le garder à la maison.

pas de médicaments donnés à l'école hors PAI (Projet d'Accueil Individualisé) établit entre l'école, la famille et le médecin scolaire. / voir avec le médecin scolaire

Docteur CHALUMEAU
Centre Médico-scolaire de Parthenay
42, avenue Mendès France
79 200 PARTHENAY

Tél: 05 49 94 12 26.

Les parents peuvent venir administrer le midi avec l'accord de l'enseignant. Nous signaler si l'enfant a des médicaments dans son sac (si doit aller chez papa pour le weekend ou autre...)

Suivi extérieur :

Merci de préciser à la maîtresse de votre enfant si votre enfant a un suivi à l'ext : UMPEA, orthophonie...et nous donner les coordonnées des personnes afin que l'on puisse prendre contact, si vous le souhaitez, pour un meilleur suivi de votre enfant.

Changement de coordonnées :

Prévenez en cas de changement d'adresse, téléphone ou autre car il est très désagréable de s'en rendre compte lors d'un cas d'urgence que l'on n'a pas les bonnes coordonnées.

Assurance scolaire

responsabilité civile obligatoire : dégâts causés par enfants individuelle accident pas obligatoire mais vivement conseillée : dégâts subis par l'enfant

> Fréquentation scolaire

En inscrivant votre enfant à l'école, vous vous engagez à une fréquentation la plus régulière possible.

En cas d'absences répétées nous nous devons de prévenir l'inspection.

Prévenir en cas d'absence par téléphone : communiquer l'absence à la personne que vous avez au téléphone (le plus souvent Laure BESSAGUET) qui transmettra à l'enseignant.

> Interdictions:

- pas d'objets de valeur ou n'ayant aucun lien avec les activités scolaires
- les bijoux et jeux des enfants restent aux risques et périls des parents

Divers

- marquer absolument les vêtements et si possible le doudou (étiquette)
- vigilance poux : examinez régulièrement la chevelure de votre enfant et informez-nous (pas d'éviction scolaire)
- dates : réunions classes

PS/MS/GS: le mardi 29 septembre à 18h

GS/CP: le mardi 6 octobre à 18h CE1/CE2: le lundi 5 octobre à 18h CE2/CM1: le vendredi 2 octobre à 18h les CM: le jeudi 1^{er} octobre à 18h.